

23. Mai 1936

16

18

Gratianarchiv des Kantons Thurgau

77/36

Frauenfeld, den 2. Juli 1942.

Lauer?

17

Cher Monsieur,

est - ce que vous voulez bien collationner la partie de l'ouvrage " De tribus epistolis liber " qui commence: Quorum unus (Hincmarus) et se termine exstitisse dicitur (Migne 121, 986). Ce passage se trouve dans Ph. Lauer? ms. lat. 2859 sur le fol. 2^r ou fol. 2^v. Jl nous interresse surtout de savoir si le mot etiam est exact parce que nous supposons que il y a un substantif qui soit à corriger.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, avec nos remerciements anticipés, mes meilleures salutations.

M. Kehr, qui me parle à cette occasion, a trouvé que le diplôme de Charles le Simple (vers 901) pour l'église d'Auxerre (Böhmer nr. 1919) renferme une charte perdue de Charles le Gros parce qu'elle est écrite très près du formulaire du chancelier Amalbert. Est - de que vous pourrez mettre à notre disposition une photographie de ce diplôme de Charles le Simple pour Auxerre pour étudier l'écriture? Je pense que vous avez bientôt fini votre édition.
Veuillez agréer, Cher Monsieur, mes meilleures salutations.

J. Remaekers

P.S. La note sur le diplôme Böhmer Nr. 1919 dont je vous ai entretenu se trouve dans la préface du diplôme 145 de Charles le Gros éd. Kehr p. 232

vielleicht gerade noch das allerdings von Ihnen aus angekündigt Roth schon damals richtig, weil ich unter den heitigen Umständen froh bin, jemand in der weitsamen Schweiz zu haben, der mir hilft.

Heute ist heute die Beiträge das schwierigste Kapitel, da ich durch die neueste Arbeit von Karl Meyer über den Ursprung der Eidgenossenschaft zu einer größlichen Erweiterung verpflichtet bin, da sie seiner Ansicht nach die Grenzen der Geschichtswissenschaft überschreitet. Ich könnte daher erst zu Beginn des Winters richtig an die Arbeit gehen.

Gerne erwarte ich daher Ihren neuen Bericht und bleibe mit den besten Grüßen

Ihr ergebener